APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIQUE DU COUR DE JÉSUS

Intention générale pour Janvier 1890

Désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par Sa Saintelé Léon XIII.

LA CANONISATION DE L'A B. MARGUERITE-MARIE.

Le 18 septembre 1864, à Rome, au frontispice de la somptueuse façade de Saint-Pierre, au milieu des bannières flottantes, on lisait cette épigraphe:

Au Christ Dieu, Fils du Père éternel, unanimes louanges et actions de grâces, pour avoir inspire de son souffle divin, au Souverain Pontife, d'élever aux honneurs des Bienheureux une vierge de l'ordre de saint François de Sales, MARGUERITE-MABIE, qui a découvert aux hommes les trésors du sacré Cœur!

De fait, comme on l'avait annoncé d'avance, " la châsse de Marguerite Marie a servi de pié lestal au trône du Cœur de Jésus."

Et toutefois, la béatification n'est qu'un préliminaire et une permission qui, de sa nature même, est restreinte. Si donc, en déclarant seulement bienheureuse l'angélique vierge de Paray, le Saint-Siège a fait faire un si grand pas à la dévotion qui nous est chère et qui, aux termes des promesses divines, doit réchauffer le monde engourdi, quels ne seront pas, pour l'Église et pour la France, les effets de cette canonisation solennelle, l'un des principaux exercices de l'infaillibilité pontificale, qui étendra jusqu'aux extrémités de la terre le culte de l'amante du sacré Cœur?

Combien notre Saint-Père le Pape Léon XIII est désireux d'accomplir lui-même ce grand acte, il a daigné s'en ouvrir à Mgr l'évêque d'Autun, en l'assurant qu'il invoque, personnellement, chaque jour la Bienheureuse (1), et parmi nos Intentions générales, lui même encore a daigné désigner, cette aunée, la canonisation que nous avons tant à cœur.

Mais que faudra t-il pour que nous l'obtenions enfin, cette année, de la bonté divine? Il faut c'est la condition préalable—obtenir quelques-une de ces éclatants pro liges que le cœur de notre Dizu accorde tonjours à la foi et à la confiance des peuples.

Or, pour déterminer ce courant de foi et de prières victoriouses, une opportunité incomparable nous est offerte: c'est le deuxième centenaire de la mort de la servante de Dien, le 17 octobre 1690. On prépare, à Paray, à cette intent in, de magnifi-

⁽¹⁾ Merager du Cour de Jisus, XII, p. 75.